



Conseil des arts

DE SAGUENAY

# Rapport annuel 2015

## EN COUVERTURE

### **Simon-Pier Lemelin**

Artiste détenteur d'un baccalauréat interdisciplinaire en arts et d'une maîtrise en arts visuels de l'Université du Québec à Chicoutimi, Simon-Pier Lemelin vit et travaille à Saguenay depuis 2001. Animé par une relation éthique et poétique au territoire, il questionne particulièrement le rapport entre le sauvage et le civilisé. Sa production est parfois empreinte d'une touche d'humour discrète et lucide, parfois motivée par une recherche simplement esthétique et formelle. Son travail sculptural, pictural et photographique ait présenté depuis 2002 lors d'événements et d'expositions individuelles et collectives, tant au Québec qu'à l'étranger.

### **Ichtyolithes**

Galerie l'Œuvre de l'Autre (UQAC) 2012. Sculptures et installation d'un fossile de poisson géant faites d'une accumulation de bois (bois mou, franc, particules et contreplaqué).

# Sommaire

Crédits	4
Mission, fonctions, mandats	5
Portrait d'une équipe	7
Mot de la présidente	11
Mot de la direction	12
<b>Programmes du CAS</b>	14
<b>Actes 2015</b>	
Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)	15
Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)	18
Les Ateliers/studios	22
<b>Autres actions du CAS en 2015</b>	
Perspectives financières 2017	28
Collaborations et ententes en développements	29
Conclusion	33

---

## ANNEXE

États financiers 2015 et reddition des comptes du Fonds des arts  
Ateliers-Studios CAS/UQAC – Rapport de projet 2009-2015

# Crédits

## Rédaction

*Claude Martel*

## Conception et mise en page du rapport

Bureau de la direction générale, *Danielle Tremblay et Claude Martel*

## Impression du rapport

*Bureautique Expert*

## Crédits photographiques et sources

*Simon-Pier Lemelin, Claude Martel, Pascal Picard, Rocket Lavoie, Alfonso Arzapalo, CULTE 3, TouTTout, Canopée Média et OBORO*

## Corrections

*Chrystina Tremblay*

## États financiers 2015

*Mallette*

## Remerciements

*Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Luc-Michel Belley, chef de la division arts, culture et bibliothèques du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, Bruno Gagnon du Service de la trésorerie et Marie-Hélène Lafrance du Service des communications de la Ville de Saguenay.*

*Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier ou leur contribution spécifique à nos projets, le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-St-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons au positionnement du Conseil des arts de Saguenay et à l'augmentation de ses fonds sous gestion.*

---

**TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY**

## Coordonnées

Conseil des arts de Saguenay  
6166, rue Notre-Dame  
Laterrière (Québec) G7N 1A1  
Claude Martel, d.g. 418-698-3000, poste 4192 - 4092

*conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca*  
*www.conseildesartssaguenay.com*



## *Conseil des arts de Saguenay*

### *Une représentation et des actions concrètes auprès du milieu*

Le Conseil des arts de Saguenay exerce ses attributions pour le compte d'organismes et d'artistes professionnels dans les domaines des arts visuels, des arts numériques et multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature, de la poésie et du conte, des métiers d'art, de la musique et du théâtre, ainsi qu'à l'égard de toutes autres formes artistiques en émergence.

## Mission

*Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.*

Un conseil des arts a pour mission de soutenir la création, la production, la promotion et la diffusion artistique sur son territoire.

Il a aussi pour mission de favoriser le développement et le rayonnement des arts afin d'assurer à la population une vie artistique renouvelée et enrichissante.

## Fonctions <sup>1</sup>

Il dresse et maintient une liste permanente des associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes ainsi que des manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement par la Ville.

Il harmonise, coordonne\* et encourage les initiatives d'ordre artistique ou culturel sur le territoire de la Ville.

Dans les limites des fonds disponibles à cette fin, il désigne les associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes ainsi que les manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement par la Ville.

## Mandats

Être représentatif et à l'écoute des besoins et des attentes du milieu artistique et culturel.

Stimuler la collaboration et l'implication financière de partenaires dans le soutien et le développement du milieu artistique et culturel.

---

<sup>1</sup> Loi sur les cités et villes, article 36 du décret 841-2001, règlement # VS-R-2005-34

\* Terme de l'article 36 relatif à la constitution du CAS devant être interprété dans le sens d'agencer des faits, éléments et opportunités en vue d'obtenir un résultat déterminé ou déterminant.

Conseiller la Ville de Saguenay dans le domaine des arts et des politiques de reconnaissance et de soutien au milieu des arts et de la culture.

Tout autre mandat dans le domaine professionnel des arts et de la culture que lui confie le conseil municipal ou son comité exécutif.

## Objectifs

Accroître la contribution financière au secteur professionnel des arts et de la culture.

Attirer, intégrer et retenir les travailleurs culturels et de la communauté artistique.

Contribuer favorablement à la diversification économique et à l'offre culturelle globale.

Soutenir et développer le professionnalisme et l'excellence du milieu des arts et de la culture.

Regrouper et renforcer le positionnement socio politique du milieu professionnel des arts et de la culture.

Développer un leadership toujours plus incarné en matière d'orientation et de développement culturel à Saguenay.

# Portrait d'une équipe

## *Conseil des arts de Saguenay*

### Composition du conseil d'administration en 2015

<b>Guylaine Simard</b>	présidente
<b>Sylvie Gaudreault</b>	vice-présidente
<b>Josée Gagnon</b>	vice-présidente
<b>François Imbeau</b>	trésorier
<b>Kathy Boucher</b>	secrétaire
<b>Chantale Hudon</b>	administratrice
<b>Laura Andriani</b>	administratrice
<b>Jonathan Tremblay</b>	administrateur
<b>Simon-Olivier Côté</b>	administrateur
<b>Sylvie Marcoux</b>	administratrice

### Comités consultatifs

#### *Positionnement*

Guylaine Simard  
Sylvie Gaudreault  
François Imbeau  
Jonathan Tremblay

### Comité exécutif

Guylaine Simard  
Sylvie Gaudreault  
Josée Gagnon  
Kathy Boucher  
François Imbeau

#### *Financement*

Guylaine Simard  
Chantale Hudon  
Simon-Olivier Côté  
Kathy Boucher

#### *Programme et évaluation par les pairs*

Guylaine Simard  
Josée Gagnon  
Kathy Boucher  
Sylvie Marcoux

#### *Ressources humaines*

Guylaine Simard  
Chantale Hudon  
François Imbeau  
Kathy Boucher

## Nouvelle présidence et nouveaux membres du conseil d'administration

**Guylaine Simard**

**Présidente**



Directrice générale du Musée du Fjord. Historienne de formation, madame Simard œuvre dans le domaine de la muséologie et de l'industrie touristique depuis 33 ans, dont 31 ans à titre de directrice du Musée du Fjord. Ses stages effectués au Québec, au Canada et à l'étranger lui ont permis de développer son expertise face à une grande variété d'institutions muséales, touristiques et de projets de mise en valeur.

Son implication et sa compétence dans le domaine de la muséologie sont reconnues au Saguenay–Lac-Saint-Jean et au Québec. Elle est cofondatrice du Réseau muséal et patrimonial du Saguenay–Lac-St-Jean.

Dans l'exercice de ses fonctions, elle a touché à tous les aspects de la muséologie, soit de la gestion financière à la programmation, de la scénarisation à la supervision de projets d'exposition et d'éducation, et bien sûr, à la commercialisation du Musée.

Elle a réinventé et enrichi l'institution qu'elle dirige depuis plus de trois décennies. En ce sens, elle a initié et contribué à la concrétisation du projet de redéploiement du Musée du Fjord qui fut lourdement sinistré lors du déluge de 1996 au Saguenay. Depuis 2005, cette réalisation fut récompensée par huit prix d'excellence. En 2003, elle a assumé la direction générale intérimaire de La Pulperie de Chicoutimi dans le but de relancer cette institution. Elle a également participé à la création de deux autres institutions muséales.

Elle a siégé au sein de plusieurs conseils d'administration régionaux. De 2006 à 2008, elle a été la présidente du conseil d'administration du Festival International des Rythmes du Monde de Saguenay. De 2007 à 2011, elle a été la présidente de la Société des musées québécois. En 2009, elle reçoit de la Chambre de commerce et d'Industrie de La Baie, le Prix dirigeante de l'année. En 2010, elle fonde le Festival fous de la science.

En 2010, elle initie et dirige le projet de repositionnement de l'offre culturelle et touristique du Musée du Fjord nécessitant des investissements de plus 4 millions de dollars. D'avril 2012 à mai 2013, ce projet a obtenu sept prix d'excellence.

En 2011, elle est reçue Membre de l'Ordre du Bleu et est nommée Personnalité du mois : Le Quotidien/Radio-Canada.

En mars 2014, elle est désignée personnalité touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean par Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## François Imbeau

### Trésorier



Associé leader de marché – Fiscalité, pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord chez Deloitte, monsieur François Imbeau détient un baccalauréat en administration des affaires, de l'Université du Québec à Chicoutimi et une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Il a également fait des études universitaires à l'Université d'Ottawa.

En plus de ses responsabilités de gestionnaire, il sert une clientèle importante composée principalement d'entreprises manufacturières d'où sa spécialisation du secteur manufacturier et des mesures fiscales pour les régions ressources.

Fervent amateur de musiques jazz et classique, il a notamment fait des études de conservatoire en trompette.

Avec Deloitte depuis octobre 1983, M. Imbeau exerce ses principales fonctions au niveau de la planification financière, fiscale et successorale des particuliers ainsi que de l'évaluation et de la résolution de problèmes fiscaux relevant des sociétés et de leurs actionnaires, de l'achat et de la vente d'entreprises de même qu'aux réorganisations corporatives.

Membres d'associations professionnelles telles que l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, l'Association canadienne d'études fiscale, ainsi que l'Association de planification fiscale et financière.

Invité par le conseil d'administration afin d'agir à titre de trésorier et de vérificateur des actes administratifs du CAS en siégeant au poste art et affaires, il accepte ce premier mandat et joint le conseil d'administration en avril 2015.

## Sylvie Marcoux

### Administratrice



Sylvie Marcoux a complété des études en communication qui l'ont conduit en imprimerie où elle a exercé le métier d'infographiste, puis de directrice de production pendant 17 ans.

En 2004, elle se joint à l'équipe du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où elle coordonne les activités d'animation, pour occuper, depuis mars 2009, le poste de directrice générale.

Madame Marcoux est toujours très impliquée dans le milieu littéraire : Prix littéraires Damase-Potvin, Association Professionnelle des Écrivains de la Sagamie, Groupe de compétence « Lettres et édition » du CRC. Elle est aussi membre de Communication jeunesse. Au cours des dernières années, elle a fait partie de divers jurys et comités d'évaluation : Conseil des Arts du Canada, Conseil des arts de Saguenay et présidé à plusieurs occasions les Prix littéraires du Salon du livre et Damase-Potvin.

Elle a fait partie du conseil d'administration de l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie. Elle siège présentement sur ceux du Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Association québécoise des salons du livre et depuis peu, à titre d'écrivaine et de gestionnaire issue du milieu littéraire, sur celui du Conseil des arts de Saguenay.

Elle est l'auteure d'une dizaine de livres jeunesse dont deux se sont mérité le Prix littéraire jeunesse du Salon du livre en 2002 et le Prix Tamarac décerné par l'Ontario Library Association en 2012. Passionnée d'écriture et de lecture, elle participe régulièrement à des rencontres scolaires et à divers salons du livre afin de transmettre sa passion aux jeunes et aux moins jeunes.

## *Conseil des arts de Saguenay*

### *Mot de la présidente*

#### *Un premier mandat réussi !*

C'est avec joie que nous vous présentons notre rapport annuel 2015. Il illustre que cette année encore, le Conseil des arts de Saguenay (CAS) a démontré toute sa pertinence, son engagement envers la communauté artistique et ses efforts pour accroître ses fonds.

Ma première année à la présidence du CAS a été fort instructive. Plusieurs rencontres de travail avec les membres du Conseil d'administration, la direction générale et des artistes m'auront permis de mieux cerner les enjeux de la communauté artistique saguenéenne et anticiper les prochains défis de cet organisme. Notamment, ceux liés au soutien des projets du milieu et à l'importance de maintenir des liens de proximité avec les artistes, les subventionnaires et les gens d'affaires.

N'oublions pas notre rôle fondamental qui est de permettre à notre communauté créative de prospérer et de rayonner au plan national et international! Nous savons que cette mission nous la partageons en premier chef avec la Ville de Saguenay et le ministère de la Culture et des Communications. Il est donc indispensable de maintenir un dialogue constant avec ses précieux partenaires.

Au cours de cet exercice, nous avons œuvré auprès de divers partenaires privés et publics dans le but d'accroître notre capacité à soutenir les projets des organismes et des artistes. Nous savons que l'activité culturelle est au cœur de la vitalité des villes et une composante essentielle du développement durable.

En ce sens, nous avons voulu dans le cadre du dixième anniversaire du Conseil des arts, en 2016, rendre encore plus visible nos actions à travers la fascinante variété des œuvres et des événements de nos créateurs et travailleurs culturels.

Nous orchestrons donc pour 2016 et 2017, des activités rassembleuses qui seront une vitrine de la création artistique saguenéenne et propices à la multiplication des échanges entre divers intervenants.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du C.A. et la direction pour leur implication généreuse et soutenue.



**Guylaine Simard**  
Présidente

## *Conseil des arts de Saguenay*

### *Mot de la direction*

#### *Relatif statu quo pour la culture professionnelle à Saguenay*

Après dix années d'actions structurantes et reconnues pour le maintien et le développement de la culture professionnelle à Saguenay et bien que le contexte économique des années 2014 et 2015 ait été peu favorable, force est de constater que le CAS a maintenu le cap et poursuivi son travail de manière à favoriser le milieu des arts, et ce, malgré une rationalisation de son budget au fonctionnement.

Depuis juillet 2006, j'ai eu le privilège d'œuvrer activement pour une organisation au potentiel énorme avec une succession d'administrateurs compétents et très conscients des réalités financières qu'affronte au Québec le milieu artistique.

De plus, il semble que les conseils des arts tant municipaux que nationaux soient aux prises avec une problématique de positionnement et de compréhension des milieux et du grand public certainement révélatrice d'une perception erronée du fonctionnement et du financement de l'art et de la culture.

Aussi, et bien que nous ayons eu des appuis financiers diversifiés, un excellent support municipal ainsi qu'une véritable reconnaissance nationale de nos actions, faudra-t-il maintenant s'attaquer à cette problématique de positionnement et de perception en cherchant à accroître ostensiblement notre présence et notre visibilité auprès du grand public.

Soulignons encore que le CAS a été créé par décret municipal, à l'insistance du milieu artistique, principalement afin de lui assurer, dans le cadre de l'autonomie d'un exercice d'évaluation par des pairs, un soutien financier récurrent et adéquat, et ce, en fonction d'engagements inhérents aux politiques de développement des arts, de la culture et du patrimoine des grandes municipalités.

Le conseil des arts est aujourd'hui un objet de fierté pour la communauté qui l'abrite et tout autant pour la classe politique municipale qui le défend et le soutien. Gardons en mémoire le fait que les activités spécialisées de création et de diffusion sont à la source des ententes de développement culturel de la cité et qu'elles en reflètent le dynamisme et la vitalité. Un conseil des arts étant un levier économique sans précédent pour le développement des arts et de la culture.

En vertu de nos obligations légales, j'ai donc le plaisir de déposer ce tout dernier rapport annuel relatant les actions entreprises en 2015 par les administrateurs du CAS.

Merci à tous et à toutes pour le renouvellement de votre confiance !



**Claude Martel**  
Directeur général

## Priorités du milieu artistique de Ville de Saguenay

Le mercredi 28 mai 2014, de 9h à 11h45 s'est tenue, à la salle Laterrière du sous-sol de l'édifice municipal de Laterrière, située au 6166 rue Notre-Dame, une rencontre planifiée d'information et de consultation du milieu visant la planification de nos actions futures et l'élaboration de projections se déclinant à l'horizon 2015-2020.

Dans le cadre de cette rencontre, des invitations ont été lancées, s'adressant à tous les présidents et directeurs des organismes culturels demandeurs de soutien financier, ainsi qu'aux artistes professionnels.

Une soixantaine de représentants du milieu culturel professionnel de Saguenay ont pu rencontrer les officiers et administrateurs du CAS et profiter de leur présence pour échanger sur les enjeux relatifs à la réalité des organisations culturelles et sur les mandats spécifiques du Conseil des arts.

La direction a déposé aux membres du C.A. lors de leur 57<sup>e</sup> assemblée un tableau synthèse des résultats de la rencontre. Ce tableau, assorti de commentaires, indique très clairement les actions à privilégier relativement au premier mandat du Conseil qui est d'être à l'écoute des besoins du milieu.

La direction a également proposé que ce tableau serve de document d'orientation pour un éventuel exercice de planification stratégique.

Ce même document a aussi servi de base pour la production du plan d'action 2015/2017 soumis à l'assemblée générale annuelle de 2015.

### **Nous présentons ici, et encore cette année, les résultats de cette consultation :**

Augmenter la contribution municipale au PCFO.

Maintenir et bonifier les programmes existants.

Réfléchir à des actions structurantes pour la carrière des artistes :

Politique municipale du 1%, ateliers/séjours de production, acquisition et circulation des œuvres et bourses de création.

Officialiser l'accessibilité à la Politique d'encadrement et d'aide financière aux délégations.

Maintenir notre contribution au programme de formation continue du CRC.

Signer des ententes pour la consolidation et le soutien des ateliers d'artistes et des séjours/production

## Programmes, prix et bourses

Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)

Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence

Bourses Ateliers/studios Saguenay-Montréal

Ateliers/studios CAS - UQAC

Atelier/studio CAS - Ville de Saguenay

## Soutien diversifié aux artistes\*

Politique d'aide financière aux délégations (PAFD)

Support financier à la formation continue

Contrats d'évaluation et d'appréciation, d'analyse, de service et de consultation spécialisés

Contribution diversifiée aux prix et bourses d'excellence en partenariat avec des milieux

\* En 2015, ces quatre éléments du soutien diversifié aux artistes durent être supprimés temporairement des actions du CAS, le budget de fonctionnement ne nous permettant pas d'être plus performant.

## *Conseil des arts de Saguenay*

# Les actes 2015

### **Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)**

La rencontre de travail relative aux évaluations des demandes déposées au PCFO le 26 octobre 2015 s'est tenue au point de service de Laterrière situé au 6166, rue Notre-Dame, le 18 janvier 2016, et ce, dans la perspective d'émettre au conseil d'administration du CAS les recommandations relatives au soutien financier 2016 des organismes demandeurs.

Les membres du conseil d'administration du CAS ont accordé leur confiance en reconnaissant chez 5 individus les compétences et les qualités nécessaires pour composer le jury chargé d'analyser et d'évaluer ces demandes.

Conformément à notre code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury, autant leur participation à titre de juré que toutes les informations échangées entre eux et la direction demeurent strictement confidentielles.

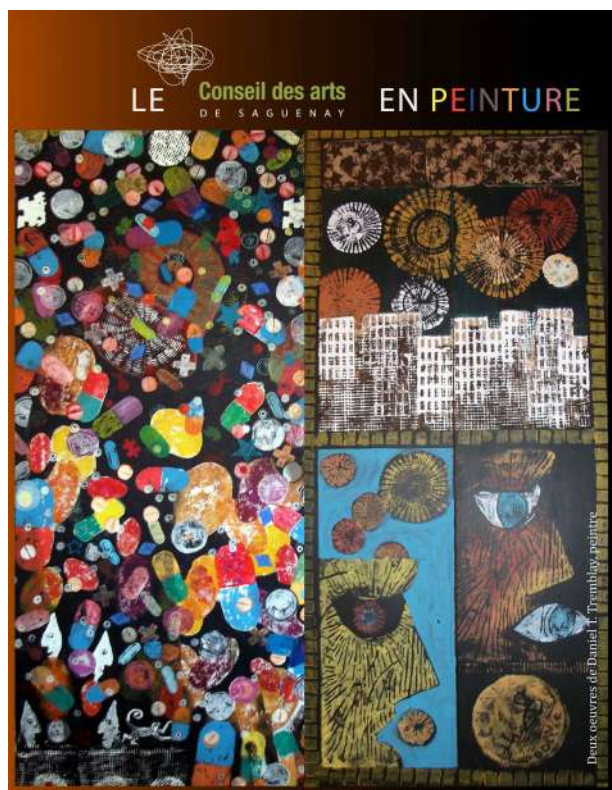
Rappelons également qu'un observateur du conseil d'administration siège sur chacun des jurys afin de garantir l'intégrité administrative de l'évaluation et le juste suivi des recommandations auprès des autres administrateurs. Un membre du juré précédent siège également comme président afin de garantir un suivi des recommandations antérieures.

Par ailleurs, nous rappelons que, dans le cadre de cet exercice d'évaluation par des pairs (concours au fonctionnement 2016), un mandat a été confié aux membres du jury les autorisant à réévaluer la contribution financière du CAS en fonction de la nature et de la spécificité de chaque organisation.

Le jury du programme de contribution au fonctionnement des organismes artistiques professionnels (PCFO) a donc tenu ses délibérations et recommandé une participation totale de 475 000 \$.

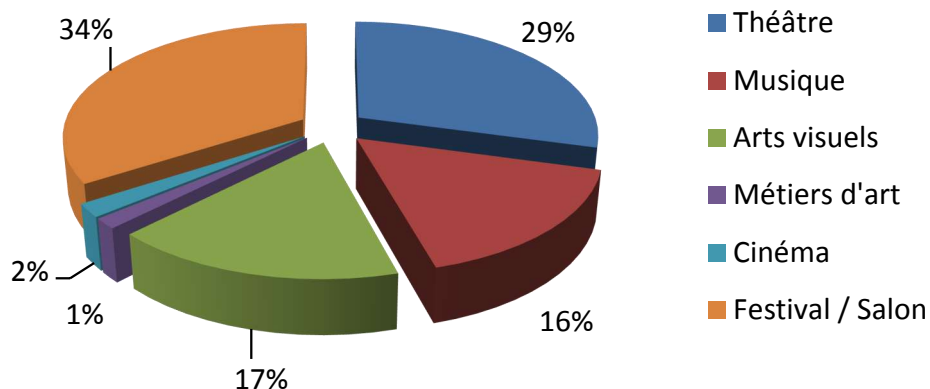
## Parutions dans la revue Zone Occupée

Publicités types, conçues par la direction et intégrant l'imaginaire de nos artistes locaux.



Conseil des arts de Saguenay			
Organismes	Contributions versées au PCFO		
	2014	2015	2016
<b>Théâtre</b>			
Théâtre les Amis de Chiffon	20 000 \$	20 000 \$	17 000 \$
Théâtre La Rubrique	37 000 \$	37 000 \$	37 000 \$
Théâtre du Faux Coffre	15 000 \$	15 000 \$	20 000 \$
Théâtre CRI	24 000 \$	24 000 \$	27 000 \$
Théâtre 100 Masques	10 000 \$	13 000 \$	13 000 \$
Théâtre à Bout Portant	9 000 \$	9 000 \$	10 000 \$
Théâtre de la Tortue Noire	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
<b>Musique</b>			
Orchestre symphonique SLSJ	50 000 \$	50 000 \$	48 000 \$
Société d'art lyrique du Royaume	18 000 \$	18 000 \$	18 000 \$
Le Centre d'Expérimentation Musicale	15 000 \$	15 000 \$	12 000 \$
<b>Arts visuels</b>			
Ateliers d'artistes TouT'TouT	18 000 \$	18 000 \$	18 000 \$
Centre Bang	43 000 \$	43 000 \$	40 000 \$
Le Lobe	20 000 \$	20 000 \$	18 000 \$
La Galerie l'oeuvre de l'autre			4 000 \$
<b>Métiers d'art</b>			
Corporation des métiers d'art	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
<b>Cinéma</b>			
La bande Sonimage	10 000 \$	10 000 \$	9 000 \$
<b>Festival / Salon</b>			
Caravane Films	45 000 \$	45 000 \$	50 000 \$
Festival des Musiques de Création	25 000 \$	30 000 \$	34 000 \$
Festival Jazz et Blues de Saguenay	14 000 \$	13 000 \$	16 000 \$
Festival international des arts de la marionnette	25 000 \$	40 000 \$	25 000 \$
Salon du livre du SLSJ	35 000 \$	35 000 \$	32 000 \$
Rendez-vous musical de Laterrière		3 000 \$	5 000 \$
<b>Total</b>	<b>450 000 \$</b>	<b>480 000 \$</b>	<b>475 000 \$</b>

Répartition par secteur - année 2016



## Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)

### Généralités

Le **Programme de soutien aux projets spéciaux** du CAS constitue un corpus de quatre (4) volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activité de la société.

Les projets soumis à ce programme doivent obligatoirement faire la preuve qu'ils impliquent des activités concrètes de création, de production ou de diffusion qui mettent en valeur le travail des artistes professionnels ou de la relève résidant à Saguenay et reconnus en vertu de la Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec<sup>1</sup>.

Ainsi, cet ensemble de volets doit être compris comme un outil de développement du milieu susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières et de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

Le **Programme de soutien aux projets spéciaux** est rendu possible grâce à la collaboration de la Ville de Saguenay, du ministère de la Culture et des Communications du Québec et occasionnellement de partenaires privés.

Le 19 mars 2015, le CAS a reçu à ses bureaux les 5 évaluateurs chargés d'analyser les demandes du neuvième concours du **Programme de soutien aux projets spéciaux** (PSPS). Sur les dix-neuf (19) demandes reçues à ce concours, sept (7) de celles-ci sont retenues par les membres du comité d'évaluation. Sur les dix-neuf (19) demandes reçues à ce concours, cinq (5) s'adressaient au volet I, deux (2) au volet II, dix (10) au volet III et deux (2) au volet IV et les recommandations relatives au soutien financier des projets retenus totalisaient 49 990 \$.

<sup>1</sup> Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec

Désigne ainsi un artiste professionnel : tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

## PSPS 2015 en bref

**Note** : Un rapport détaillé est à venir dans le cadre du renouvellement de l'Entente de développement culturelle Ville / Ministère

### VOLET I

#### Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires

**Jérémie Bellemare**

pour « Think Pink »

Installation (art visuel) de croisées roses en tissus de polymère sur certaines structures du pont St-Anne dans l'arrondissement de Chicoutimi.

**Montant demandé : 2 891 \$**

**Montant accordé : 2 890 \$**

**Budget prévu : 17 829 \$**

### VOLET II

#### Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires

#### CULTE ☪

**Orchestre symphonique du SLSJ**

pour « Réseautage-découverte »

Développement de stratégies de réseautage art/affaires et mise en place d'une programmation et des avantages-membres de CULTURE ☪.

**Montant demandé : 8 000\$**

**Montant accordé : 5 000 \$**

**Budget prévu : 19 500 \$**



Photo CULTURE ☪—activité de réseautage

### VOLET III

#### Rayonnement des artistes et des organismes professionnels

##### **Bande Sonimage**

pour « Oeil numérique »

Réalisation par trois cinéastes locaux de trois courts métrages tournés à partir d'un cellulaire.

**Montant demandé : 12 000\$**

**Montant accordé : 12 000 \$**

**Budget prévu : 23 030 \$**

##### **Corporation des métiers d'art SLSJ**

pour « Triennal recherche et innovation en métiers d'art »

Soutenir et promouvoir le rayonnement et les innovations des créateurs/artisans de la région ici et au Salon des métiers d'art de Montréal.

**Montant demandé : 12 000 \$**

**Montant accordé : 8 000 \$**

**Budget prévu : 29 800 \$**

##### **Festival Jazz & Blues Saguenay**

pour « Improvisations Libres »

Réalisation d'œuvres photographiques de l'artiste Nicolas Lévesque devant servir à la réalisation des futurs outils promotionnels du Festival en région et à Montréal.

**Montant demandé : 8 500 \$**

**Montant accordé : 8 500 \$**

**Budget prévu : 16 950 \$**



Photo lancement du livre de Nicolas Lévesque et Stanley Péan

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY  
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX

**VOLET IV**  
**Collaboration entre les artistes professionnels et de la relève**

**École Florence Fourcaudot Inc.**  
 pour « La Métamorphose de Narcisse »

Création d'une pièce de danse contemporaine de Geneviève Girard en collaboration avec Hélène Blackburn et Alexandre Carlos avec six danseuses de l'école.

**Montant demandé : 8 000 \$**  
**Montant accordé : 8 000 \$**  
**Budget prévu : 11 970 \$**



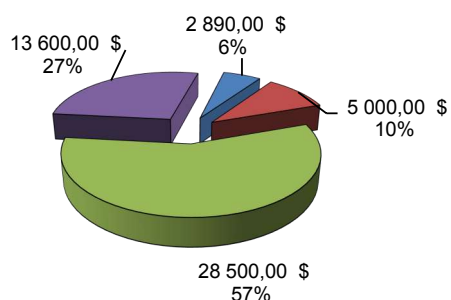
Photo Rocket Lavoie : Morphose

**Rendez-vous Musical de Laterrière**

Rencontres privilégiée entre les musiciens du Quatuor Alcan et de jeunes musiciens invités du Conservatoire de Chicoutimi.

**Montant demandé : 8 000 \$**  
**Montant accordé : 5 600 \$**  
**Budget prévu : 170000 \$**

<b>PSPS 2015</b>			
<b>Lauréats</b>	<b>Discipline</b>	<b>Volet</b>	<b>Montant</b>
Jérémie Bellemare	Arts Visuels	I	2 890,00 \$
CULTE 3	Musique	II	5 000,00 \$
Bande Sonimage	Cinéma	III	12 000,00 \$
Corporation des métiers d'art SLSJ	Métiers d'art	III	8 000,00 \$
Festival Jazz & Blues Saguenay	Arts Visuels	III	8 500,00 \$
École Florence Fourcaudot Inc.	Danse	IV	8 000,00 \$
Rendez-vous Musical de Laterrière	Musique	IV	5 600,00 \$
<b>Total</b>			<b>49 990,00 \$</b>



- Volet I - Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires
- Volet II - Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires
- Volet III - Rayonnement des artistes et des organismes professionnels
- Volet IV - Collaboration entre les artistes professionnels et de la relève

# Les Ateliers/studios

## Ateliers/studios - Saguenay-Montréal en 2015

### Extrait du rapport d'activités 2013-2016 présenté au CALQ et CAM

Établie en 2010, dans le contexte d'un partenariat triparti, la résidence croisée Ateliers/studios Saguenay-Montréal vise à créer des ponts entre des créateurs issus de la région et de la diversité culturelle de la métropole et des organismes d'accueil de la région et de Montréal. Ce projet vise également la consolidation des activités des Ateliers d'artistes TouTTouT et d'OBORO encourageant des partenariats naturels et de nouvelles collaborations professionnelles entre les deux régions.

### Bourses Ateliers/studios Saguenay-Montréal

En collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Conseil des arts de Saguenay (CAS) proposait, en 2010, un projet triennal d'échange d'artistes et de séjour-production entre des artistes de Saguenay et de Montréal dont le travail de création impliquerait l'apport ou le support des nouveaux médias, et ce, dans toutes les disciplines.

### Des collaborations professionnelles

Ce projet d'artiste en résidence fut rendu possible grâce notamment à la participation exceptionnelle d'OBORO à Montréal, des Ateliers d'artistes TOUTTOUT et des centres d'artistes, Séquence, Espace Virtuel (aujourd'hui le Centre Bang) et le Lobe à Saguenay. Le Centre national des technologies numériques de l'image – SAGAMIE à Alma et la Ville de Saguenay ont aussi collaboré à la bonne marche du programme.

### Des objectifs précis

Les objectifs de ce programme, outre la volonté exprimée par le Conseil des arts de Saguenay de consolider les activités des Ateliers d'artistes TouTTouT, étaient de permettre à un artiste de la Ville de Saguenay et à un artiste de l'Île de Montréal d'avoir accès à une bourse de séjour/création de 10 000 \$, offerte par le CALQ, et de bénéficier de ressources professionnelles en recherche et création dans un contexte géographique et un environnement social différents.

Notons également que cette initiative, en plus de jeter les bases de collaborations stratégiques entre les divers conseils des arts, ouvrait également la voie au développement de divers projets et partenariats financiers entre la métropole, les régions, le nord du Québec et les conseils des arts municipaux actuels ou en devenir.

Ce type de projet vise aussi à raffermir les liens entre les artistes et les organismes et nommément ceux de la région du Saguenay et ceux de la région métropolitaine. Il vise également à faciliter l'acquisition et le transfert de compétences (nouvelles technologies et nouveaux médias) ainsi que l'intégration de nouveaux créateurs dans la dynamique de milieux artistiques géographiquement éloignés.

En plus de favoriser des échanges humains et artistiques des plus enrichissants, la résidence crée des ponts (liens interrégionaux prometteurs) entre les boursiers et les centres d'artistes qui les reçoivent permettant de facto un rayonnement plus grand de leurs pratiques et de leurs œuvres.

À Saguenay, TouTTouT est le port d'accueil de l'artiste montréalais. La résidence dure entre huit et dix semaines, où l'artiste se consacre à la recherche et à la production relative à son projet, ainsi qu'à la mise en relation avec le milieu local. La résidence culmine en une présentation publique dont la forme est à la discrétion de l'artiste.

Pour la réalisation de ce séjour, l'artiste se voit octroyer une bourse de 10 000 \$ du CALQ (qui couvre ses frais de transport et de séjour, ses matériaux et son cachet); les centres d'accueil reçoivent également 10 000 \$ de leur conseil des arts municipal (qui couvre l'accompagnement social, technique et artistique, l'accès à un studio, la coordination et l'administration du projet).

À Saguenay, certains aspects du programme (négociation, transport, implications diverses, jurys et administration) sont à la charge du Conseil des arts de Saguenay et imputable à leur participation financière au programme.

L'entente croisée entre le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Saguenay s'est maintenue suivant des cycles de 3 ans. Voici les artistes accueillis à TouTTouT depuis 2010 :

#### CYCLE 1

2011 : Malina Cailean  
2012 : Alfonso Arzapalo  
2013 : Sonia Stoeva et Dimo Ivanov

#### CYCLE 2

2014 : Roméo Gongora  
2015 : Diego Arizmendi Lopez  
2016 : Roberto Santaguida

### Description de la résidence croisée

À la suite d'un appel de dossiers et d'un processus de sélection qui engage les divers partenaires de cette entente, TouTTouT arrête le choix final sur un projet selon les recommandations d'un jury de pairs formé pour l'occasion et en fonction de ses capacités à bien servir la proposition artistique choisie. Ce choix est ensuite justifié et présenté au CALQ pour approbation finale.

### Retombées de la résidence pour TouTTouT

Étant un centre en production orientant ses efforts sur le soutien des artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le programme de résidence aide grandement à rendre visibles les activités du centre ainsi qu'à le valoriser. Par leur présence, les artistes participent à la dynamisation du milieu des arts au Saguenay. Le temps de résidence et la présentation publique est toujours le théâtre de rencontres enrichissantes entre l'artiste résident et la communauté du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette présentation est au choix de l'artiste, conférence, mini-exposition, présentation participative...

## Le programme en *IMAGES*

### Les Ateliers d'artistes TouT'TouT à Chicoutimi



BULLETIN **CULTURE** SAGUENAY

PROFITEZ DES NOMBREUSES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR SAGUENAY.

*Les Ateliers d'artistes Toutout et Regard sur le court métrage*  
présentent une sélection spéciale de

**Courts métrages tournés en région ou réalisés par des cinéastes d'ici**

Vendredi 27 novembre, dès 19 h  
Lieu : salle Marguerite-Tellier du Centre des arts et de la culture de Chicoutimi  
(200, rue Hôtel-de-Ville)

Dans un premier temps, **Diego Arizmendi**, artiste cinéaste et visuel vivant à Montréal et originaire du Mexique, a reçu la bourse Studio Saguenay-Montréal en mars dernier et a profité de son passage à Saguenay pour capter la beauté des paysages hivernaux marquants de notre région et a réalisé un court métrage qu'il vient présenter à la communauté.

En deuxième partie, vous êtes invité à voir ou revoir les courts métrages de **Pascal Picard**, **Nicolas Lévesque** et **Bogdan Stefan**. Ces quatre prolifiques cinéastes prendront ensuite la parole pour discuter avec le public des réalités du métier et de cette impulsion créative si spécifique à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**REGARD** COURT MÉTRAGE AU SAGUENAY  
**TOUTTOUT** LES ATELIERS D'ARTISTES

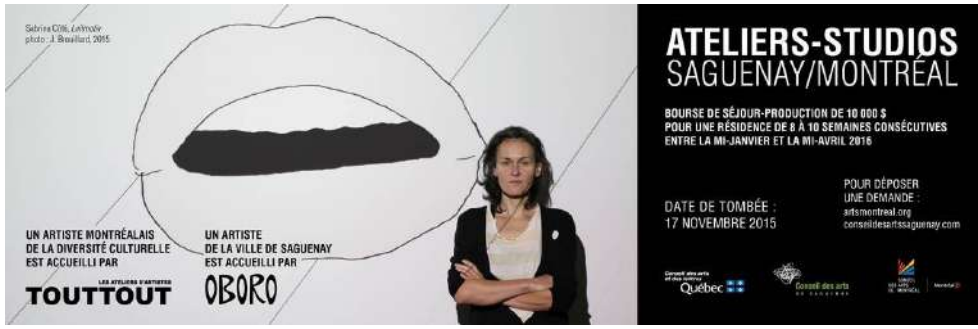
POUR NE RIEN MANQUER, VISITEZ AUSSI LANTRINÉSAGUENAY.COM AFIN DE CONNAÎTRE L'OFFRE DE CULTURE ET D'ACTIVITÉS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.

Logo Saguenay Lac-Saint-Jean, Saguenay, Québec

Diego Arizmendi Lopez en 2015

### Sonia Stoera et Dimo Ivanov à Saguenay pour un survol du Fjord 2013

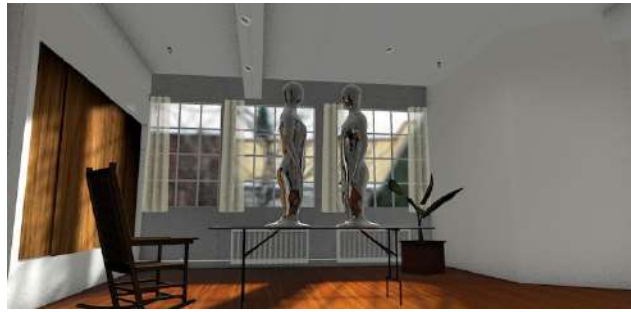




Sabrina Côté « Fier » promotionnel du programme en 2015



Studios d'enregistrement du CEM à TouTToutT



Montréal, hiver 2012 : Yves Tremblay



Photo : Pascal Picard, OBORO 2014

Alfonzo Argapalo, pont Ste-Anne en 2012



## Budget type des Ateliers d'artistes TouT'TouT

ATELIERS / STUDIOS SAGUENAY-MONTRÉAL  
Bourse de séjour-production en arts numériques et nouveaux média

### DIEGO ARIZMENDI LOPEZ / Le fils- 2015

DÉPENSES	UNITÉ		COÛT	TOTAL
<b>Frais liés à la production</b>				
Atelier collectif	10	sem.	60 \$	600 \$
<b>Sous-total</b>				<b>600 \$</b>

<b>Frais liés à la présentation</b>				
Hébergement et transport				747 \$
Location de salle				63 \$
Projection spéciale et service technique (Festival REGARD)				660 \$
Animation et médiation culturelle (Éveil ma culture)				300 \$
Autres frais de présentation				52 \$
<b>Sous-total</b>				<b>1 822 \$</b>

<b>Administration</b>				
Coordination				1 638 \$
Frais d'administration				1 800 \$
Frais de bureau				250 \$
<b>Sous-total</b>				<b>3 688 \$</b>

TOTAL DES DÉPENSES **6 109 \$**

FINANCEMENT	TOTAL
Conseil des arts de Saguenay	5 609 \$
Festival REGARD - contribution projection	200 \$
Éveil ma culture - Ville de Saguenay	300 \$

TOTAL DU FINANCEMENT **6 109 \$**

À Saguenay, certains aspects du programme (démarchages, locations spécifiques, accessibilité aux événements, transports locaux, coûts de services, implications diverses, rédaction, jurys et administration) sont à la charge du Conseil des arts de Saguenay et imputables à leur participation financière au programme.

## Ateliers CAS/UQAC

Les responsables de l'Université du Québec à Chicoutimi nous ont fait part de leur volonté de renouveler un partenariat, établi en 2007, pour la mise en disponibilité d'un atelier/studio à TouTTouT.

Cet espace de travail, accessible par concours auprès des finissants du baccalauréat interdisciplinaire en art et de la maîtrise en art, est toujours disponible mais le renouvellement de cette entente, prenant fin en 2013, a bénéficié d'une prolongation le temps de réévaluer conjointement les accords et le protocole d'entente associant l'UQAC et le CAS. Les négociations en cours portent notamment sur la durée et les communications de cet important partenariat.

Nous nous assurerons cependant que ce projet d'ateliers partagés se réalise toujours sans nuire aux ententes que le CAS a conclu avec la Ville de Saguenay, l'UQAC, le CAM et le CALQ pour le maintien d'espaces de séjours/création pour les artistes de Saguenay et ceux des résidences croisées.

**(VOIR ANNEXE II, Ateliers CAS/UQAC, rapport de projet 2009-2015)**

## Ateliers CAS/Ville de Saguenay

Quant à l'Atelier/studio-Ville de Saguenay, négocié en 2005-2006 par les administrateurs du CAS, il semble répondre en tout point à la volonté municipale de maintenir viables des ateliers d'artistes sur son territoire.

**Ainsi, les Ateliers d'artistes TouTTouT bénéficient toujours de trois (3) projets dynamiques visant à soutenir leur fonctionnement : les Ateliers/studios Saguenay-Montréal, l'Atelier/studio CAS-UQAC et l'Atelier/studio-Ville de Saguenay.**

En 2015, c'est l'artiste Bruno Marceau qui a profité de la gratuité des espaces de TouTTouT pour parfaire sa carrière.

## Perspectives financières 2017

### Ressources financières espérées en 2017

#### Fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay

<i>Salaires et charges sociales :</i>	90 000 \$
<i>Opération, relation au milieu et communication externe :</i>	20 000 \$
<i>Activités et collecte de fonds :</i>	8 000 \$
<i>Formation, soutien ponctuel aux délégations et autres services aux artistes :</i>	8 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 126 000 \$

#### Programmes, prix et bourses du Conseil des arts de Saguenay

<i>Contribution au fonctionnement des organismes :</i>	500 000 \$
<i>Soutien diversifié à l'excellence, prix et bourses :</i>	5 000 \$
<i>Contribution aux projets spéciaux :</i>	60 000 \$
<i>Bourses bisannuelles de recherche création :</i>	10 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 575 000 \$

#### Actions concertées et partenariats divers

<i>Ententes spécifiques nationales :</i>	10 000 \$
<i>Renouvellement et bonification des partenariats existants :</i>	15 000 \$
<i>Nouveaux partenariats :</i>	10 000 \$

---

**SOUS-TOTAL :** 35 000 \$

---

**TOTAL :** 736 000 \$

## Autres actions du Conseil des arts

### Accroissement des Fonds sous-gestion 2014-2015

Dans le cadre de ses collaborations novatrices et du renouvellement de partenariats dédiés à ces actions en 2014 et 2015, le conseil d'administration du CAS était fier d'annoncer à la communauté que le Fonds sous gestion Marie-Talbot pour les arts et la culture du Conseil des arts de Saguenay pourra s'enrichir de plus de 83 600 \$ en 2016, et ce, conformément aux conditions et exigences du programme Mécénat Placements Culture.

Les représentants du conseil d'administration (sur la photo), madame Guylaine Simard, présidente, monsieur Simon-Olivier Côté, conseiller municipal et administrateur et monsieur François Imbeau, trésorier, tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'accroissement des fonds dédiés aux arts et à la culture en 2014 et 2015.



Rappelons ici que des collaborations et des ententes spécifiques avec le Fonds de développement des communautés de l'UQAC, la Caisse Desjardins de Laterrière, la famille Grimard-Talbot et la Fondation Thomas-Léon-Tremblay auront fortement contribué à cet enrichissement collectif.

## Projet de résidence croisée en musique actuelle

En 2015, la direction du CAS a poursuivi diverses démarches visant la réalisation d'une résidence croisée en musique actuelle pour les compositeurs de Saguenay. Nous présentons ici le justificatif et les grandes lignes d'un projet de création et diffusion de musiques nouvelles qui sera présenté et négocié en 2016 :

### Problématique

Le Saguenay compte deux organisations reconnues qui œuvrent depuis plus de vingt ans dans le créneau spécifique de la musique contemporaine et de création. Né d'un noyau de musiciens issus de l'underground musical du Québec des années 70-80, le Centre d'Expérimentation Musicale (CEM), fondé en 1980, s'est donné comme mission de favoriser l'émergence et la création de musiques nouvelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le Festival des Musiques de Création (FMC) est né en 1989 avec l'expansion progressive du FIMAV. Suite à une scission stratégique (création/diffusion) des membres fondateurs du CEM, le FMC s'implante comme un événement marquant pour la diffusion des musiques actuelles et comme unique porte d'entrée, au Saguenay, des créations musicales éclatées émergeant du national et de l'international.

Par leurs actions parallèles et complémentaires, assurant un cadre professionnel et des cachets décents pour la recherche et l'exploration, ces deux entités locales ont favorisé une cohésion et un renforcement de la situation des musiciens créateurs à travers toute une gamme d'actions participatives : Création de groupes et d'ensembles, classes de maître et séances de création, événements de diffusion, formation et collaborations manifestes aux activités du milieu.

Aujourd'hui, 25 ans plus tard, après un succès story incontestable et le développement d'un fort sentiment d'appartenance au milieu, ces deux organisations vivent encore dans une précarité et une insécurité qui menacent leur viabilité et la fédération des musiciens créateurs de la région longuement acquise.

Soutenues de manière plus décente depuis l'arrivée du CAS, ces organisations sont à revoir leur fonctionnement afin de réfléchir à des actions structurantes pouvant leur permettre de consolider leurs activités, d'en partager les coûts, et ce, tout en offrant à la collectivité la diversité, la singularité et la qualité de nouvelles créations musicales.

Nous croyons aujourd'hui qu'un programme de résidences création/diffusion à Saguenay pour des musiciens de Montréal irait dans ce sens et favoriserait des rencontres plus durables entre les intervenants de la musique actuelle. Cela permettrait également aux organisations apparentées (Les Impatients, Le Vivier ou l'Off festival) d'ouvrir de nouvelles voies à leurs créateurs tout en soutenant, à coût partagé, le travail de création et de diffusion du CEM et du FMC.

### Objectifs généraux

Consolider le fonctionnement des organismes de création et de diffusion spécialisés et reconnus du domaine de la musique, et ce, dans leur mission et leur programmation respective.

Favoriser la création et la diffusion d'œuvres musicales contemporaines émanant de la rencontre de musiciens du Saguenay et de Montréal.

Encourager de nouvelles synergies entre des organismes apparentés ainsi qu'entre des créateurs d'œuvres de courants diversifiés et émergents émanant de régions différentes.

### **Le projet concrètement**

Un programme concerté de résidence de création au CEM à Saguenay pour des compositeurs montréalais, et ce, en étroite collaboration avec nos musiciens locaux dans le but de créer et de diffuser des œuvres de musique nouvelle intégrant la programmation du FMC ou, selon le cas, celle du Festival Jazz & Blues de Saguenay...

### **Présence accrue dans les médias et sur les réseaux sociaux**

Depuis la fin de l'année 2014, le CAS a multiplié significativement sa présence dans les médias, sur les outils promotionnels des organisations et sur les réseaux sociaux notamment en maintenant une activité continue sur sa page Facebook qui totalise aujourd'hui plus de 1 200 mentions « J'aime » avec une portée hebdomadaire de plus de 3 200 personnes rejointes et plus de 104 personnes qui interagissent régulièrement dans le cadre de ces publications.

### **Bourse de recherche et de création pour les artistes de Saguenay**

#### **Mise en contexte**

Ce programme de soutien financier aux travaux de recherche et de création à l'intention des artistes de Saguenay répondrait aux préoccupations des créateurs de toutes disciplines relativement à leurs désirs maintes fois exprimés de pouvoir compter, sur un programme de soutien financier complémentaire dans l'exercice de leurs fonctions d'artiste. Ce souhait trouve sa justification ultime dans la nécessité, pour le développement de carrières artistiques, de mettre en place une structure d'accueil des programmes de travaux de recherche et de création artistique individuels, d'en évaluer la qualité, le sérieux et la pertinence par jurys de pairs, et de nommer les artistes dont le travail mérite un appui financier.

Les bourses de recherche et de création pour les artistes de Saguenay seraient attribuées tous les ans ou deux ans et sous réserve des disponibilités financières du CAS, à un ou plusieurs artistes de Saguenay ayant satisfait, dans le cadre d'un exercice d'évaluation par des pairs, aux critères du programme.

Ces bourses viseraient essentiellement l'accomplissement d'un programme de travail ou d'un projet structurant relatif à leur art et au rayonnement de leur pratique, et ce, dans toutes les disciplines. Chaque lauréat se verrait donc remettre une bourse pour la réalisation d'un programme de travail de haut niveau dont les retombées sur leur carrière artistique seraient significatives et mesurables.

**En 2016, le conseil d'administration du Conseil des arts de Saguenay analysera la proposition pour en déterminer la faisabilité.**

## Bourses et partenariats divers

Dans l'attente d'un programme de bourses en recherche et création pour les artistes de Saguenay, le CAS s'est attaché au développement de partenariats dédiés spécifiquement à la reconnaissance et au soutien financier des artistes et de leur travail.

Ces actions diverses et complémentaires du Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS) auront permis la création de bourses professionnelles telles que celles reçues par Marie-Andrée Gill - Prix de littérature Damase-Potvin en 2015, créé dans le cadre d'une collaboration avec le Salon du livre du SLSJ et les bourses à la création régionale du CAS et de Bell Média remise à Philippe-David Gagné et Jean-Marc E. Roy, lors de la 19<sup>e</sup> édition du festival REGARD sur le court métrage. Les bourses de recherche et création de la MRC du Fjord remettent à Mylène Bouchard et Marie Brunet en 2014 et en cours de renégociation sont également issues de ces nouveaux partenariats.

## Entente spécifique régionale

Le CAS s'est toujours activement impliqué dans le suivi et la ratification des ententes spécifiques, et ce, à trois reprises. Conscient de l'importance stratégique et des apports financiers (plus de 223 000 \$ prévisibles en 2016 pour les artistes et le milieu artistique) que supposent de telles ententes de collaborations pour le positionnement et le renforcement du milieu artistique régional, le CAS s'est investi dans un partenariat impliquant à présent la Ville de Saguenay, le CALQ, le Fonds de développement régional, le MCC et le Conseil régional de la Culture.

## *Conseil des arts de Saguenay*

### **En conclusion faire toujours mieux**

Si l'année 2015 s'est écoulée dans un contexte d'austérité et de rationalisation des dépenses au fonctionnement ayant ralenti le développement de certaines actions du CAS, notamment celles ayant comme objet le soutien financier aux délégations, au positionnement médiatique, à la formation continue des artistes et à l'intégration de l'imaginaire des artistes dans diverses publications, elle aura tout de même été marquée par un nombre d'actions significatives pour le positionnement positif de l'organisation et le développement du milieu.

Autre élément marquant de l'année 2015, qu'il nous faut ici souligner et qui fut piloté par notre nouvelle présidente accompagnée en cela du comité des ressources humaines, fut cet effort rigoureux et sérieux consenti à la consolidation des ressources humaines et à l'amélioration des communications internes et externes entre les divers intervenants du conseil d'administration et leurs partenaires privés et municipaux.

Notons également une rencontre du Conseil du trésor de la Ville de Saguenay, intervenue en fin d'année et impliquant notre présidente et notre trésorier, qui aura permis une meilleure compréhension des actions et des réalités financières du conseil des arts.

Aussi et à la lumière de ce dernier rapport annuel, nous devons admettre l'utilité, la qualité et la pertinence de notre travail et souligner au passage la reconnaissance et le respect croissant qu'il impose au sein de toute la communauté artistique, des élus et du grand public.



**Conseil des arts de Saguenay**  
**Rapport annuel 2015**

**ANNEXE**

**États financiers 2015**  
**Reddition des comptes du fonds réservé**



MALLETTE

Société de  
comptables professionnels agréés

## **Conseil des arts de Saguenay**

États financiers  
Au 31 décembre 2015

Accompagnés du rapport de mission d'examen

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

---

Aux administrateurs du  
**Conseil des arts de Saguenay,**

Nous avons procédé à l'examen du bilan du **CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY** au 31 décembre 2015 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien l'examen quant à leur exhaustivité. Notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

Au cours de notre examen, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de mener à bien l'examen des produits de dons et d'activités de financement dont il est question au paragraphe précédent, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

*Malette S.E.N.C.R.L.* <sup>1</sup>

Malette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada  
Le 27 juin 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106088

# Conseil des arts de Saguenay

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

« Non audité »

(retraité)

### PRODUITS

Dons et commandites	- \$	4 467 \$
Entente spécifique CRÉ - CALQ	5 000	-
MRC du Fjord-du-Saguenay	-	10 000
Produits financiers	312	473
Revenus de placements (10 ans - fondation communautaire)	11 437	23 304
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	-	5 000
Ville de Saguenay - Fonctionnement	80 000	110 000
Ville de Saguenay - Fonds des arts		
Fonctionnement	17 200	-
Politique de délégation	-	4 000
Prix et bourses	-	12 000
Studios Saguenay - Montréal	10 000	10 000
Ville de Saguenay - Remboursement de charges et apports en fournitures	1 160	-
	<b>125 109</b>	<b>179 244</b>

### CHARGES

Salaires et charges sociales - administration	27 260	27 867
Salaires et charges sociales - direction générale	59 614	59 006
Charges sociales d'exercices antérieurs	-	4 683
Activités	1 175	13 473
Assurances	-	247
Bourses - MRC du Fjord-du-Saguenay	-	10 000
Formation	85	1 396
Contrats de service et droits d'auteur	915	3 452
Entente spécifique CRÉ - CALQ	5 000	-
Fournitures de bureau et papeterie	1 266	2 305
Frais d'adhésion	239	1 094
Frais d'analyse des demandes de subventions et projets spéciaux	1 162	6 773
Frais de voyage, de représentation et de déplacement	3 303	5 592
Honoraires professionnels	3 675	5 000
Politique de délégation	-	2 568
Publicité, promotion et site Web	2 970	1 843
Studio Saguenay - Montréal	6 009	9 246
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	-	5 000
	<b>112 673</b>	<b>159 545</b>

EXCÉDENT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

12 436 19 699

AUTRES ÉLÉMENTS (note 3)

238 294 12 257

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

250 730 \$ 31 956 \$

## Conseil des arts de Saguenay

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

« Non audité »

(retraité)

	Affecté à des projets et des actions spécifiques	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice				
Déjà établi	- \$	8 995 \$	8 995 \$	12 600 \$
Retraitements des exercices antérieurs (note 4)	-	159 913	159 913	124 352
Retraité	-	168 908	168 908	136 952
Excédent des produits sur les charges	-	250 730	250 730	31 956
Virement aux fonds du programme Mécénat Placements Culture et au fonds sous gestion Marie Talbot	-	(14 482)	(14 482)	-
Affectations internes (note 9)	364 549	(364 549)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	364 549 \$	40 607 \$	405 156 \$	168 908 \$

## Conseil des arts de Saguenay

### BILAN

Au 31 décembre

2015

2014

« Non audité »

(retraité)

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	51 916 \$	21 564 \$
Placements à la juste valeur (notes 6 et 9)	364 549	126 255
Créances (note 5)	641	4 503

417 106 152 322

#### PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 6)

281 762 455 759

698 868 \$ 608 081 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	17 044 \$	17 072 \$
Apports reportés (note 8)	-	221 427
Produits reportés	40 000	-

57 044 238 499

#### APPORTS REPORTÉS (note 8)

236 668 200 674

293 712 439 173

### ACTIF NET

Affecté à des projets et des actions spécifiques (note 9)	364 549	126 255
Non affecté	40 607	42 653

405 156 168 908

698 868 \$ 608 081 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Conseil des arts de Saguenay

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2015

2014

« Non audité »

(retraité)

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	250 730 \$	31 956 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Produits nets de placements capitalisés aux placements à la juste valeur	(28 303)	(56 465)

222 427 (24 509)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	862	(196)
Apport à recevoir	-	5 000
Dettes de fonctionnement	(28)	(3 897)
Apports reportés	(221 427)	-
Produits reportés	40 000	-

41 834 (23 602)

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation de l'avance à un organisme	3 000	(3 000)
Virement aux fonds du programme Mécénat Placements Culture et au fonds sous gestion Marie Talbot	(14 482)	-

(11 482) (3 000)

#### ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Variation des apports reportés à long terme	-	20 904
---	---	--------

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

30 352 (5 698)

ENCAISSE, début de l'exercice 21 564 27 262

ENCAISSE, fin de l'exercice 51 916 \$ 21 564 \$

Activité sans mouvements de trésorerie :

Augmentation des fonds du programme Mécénat Placements Culture et du fonds sous gestion Marie Talbot en contrepartie d'apports reportés à long terme

35 994 \$ - \$

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, vise à conseiller et à soutenir la création, la production, la diffusion artistique de la relève et professionnelle sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits découlant de dons et commandites sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation des instruments financiers*

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements des fonds du programme Mécénat Placements Culture et du fonds sous gestion Marie Talbot qui sont évalués à la juste valeur.

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. AUTRES ÉLÉMENTS

	<b>2015</b>	2014
		(retraité)
Subvention - programme Mécénat Placements Culture - 2 ans	<b>200 000 \$</b>	-
Produits nets de placements - programme Mécénat		
Placements Culture - 2 ans	<b>38 294</b>	12 257
	<b>238 294 \$</b>	12 257 \$

---

### 4. RETRAITEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'Organisme a relevé que des apports reportés auraient dû être constatés aux produits dans les exercices antérieurs. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2015 a été augmenté de 159 913 \$ correspondant aux apports reportés excédentaires des exercices antérieurs et les états financiers de l'exercice 2014 ont été retraités.

Le solde de l'actif net au 1er janvier 2014 a été augmenté de 124 352 \$ correspondant aux apports reportés excédentaires des exercices 2013 et antérieurs. Les postes « revenus de placements (10 ans - fondation communautaire) » et « produits nets de placements - programme Mécénat Placements Culture - 2 ans » à l'état des résultats de l'exercice 2014 ont été augmentés respectivement de 23 304 \$ et de 12 257 \$. Les apports reportés au 31 décembre 2014 ont été diminués d'un montant de 159 913 \$.

### 5. CRÉANCES

	<b>2015</b>	2014
Taxes à la consommation	<b>641 \$</b>	1 503 \$
Avance		
Organisme, sans intérêts	-	3 000
	<b>641 \$</b>	4 503 \$

---

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 6. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2015	2014
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de réserve 2 ans, 4,9 %	<b>364 549 \$</b>	347 682 \$
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de dotation 10 ans, 4,9 %	<b>269 588</b>	234 332
Fonds sous gestion Marie Talbot, 4,9 %	<b>12 174</b>	-
Moins : portion présentée à court terme	<b>(364 549)</b>	(126 255)
	<b>281 762 \$</b>	455 759 \$

---

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	<b>10 394 \$</b>	9 338 \$
Salaires, vacances, autres retenues à la source et contributions	<b>3 639</b>	3 453
Sommes à remettre au fonds du programme Mécénat Placements Culture	-	2 020
Sommes à remettre à l'État	<b>3 011</b>	2 261
Retenues à la source et contributions	<b>17 044 \$</b>	17 072 \$

---

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets spécifiques d'exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2015</b>	2014
		(retraité)
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>200 674 \$</b>	400 674 \$
Dons et commandites	<b>35 994</b>	-
Produits nets de placements	<b>10 729</b>	21 427
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(10 729)</b>	-
Moins : portion présentée à court terme	-	(221 427)
	<hr/>	<hr/>
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>236 668 \$</b>	200 674 \$

Les apports reportés sont constitués de montants affectés pendant 10 ans totalisant 224 491 \$ et un fonds sous gestion d'un montant de 12 177 \$.

### 9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 364 549 \$ à des projets et des actions spécifiques ayant des effets multiplicateurs sur le milieu artistique de sa communauté. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 10. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- dons, legs et subventions;
- contributions à même le budget de Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2015, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

#### Produits

Participation financière de la Ville	550 000 \$
Participation financière de la Ville au programme de soutien aux projets spéciaux	49 990
Intérêts versés	638
	<hr/>
	600 628

#### Charges

Somme versée au Conseil des arts pour son fonctionnement et Studios Saguenay-Montréal	107 200
Aides financières accordées aux organismes professionnels (*)	480 000
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux (**)	48 280
Somme versée au Conseil des arts pour le fonctionnement 2016	40 000
	<hr/>
	675 480
Déficit de l'exercice	(74 852)
Solde du fonds réservé au début	94 018
Solde du fonds réservé à la fin	19 166 \$

---

# Conseil des arts de Saguenay

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### 10. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS (suite)

#### (\*) Aides financières accordées aux organismes professionnels

Atelier Touttout	18 000 \$
Caravane Films	45 000
Centre Bang	43 000
Centre d'expérimentation musicale	15 000
Corporation des métiers d'art	7 000
Festival des musiques de création	30 000
Festival Jazz et Blues	13 000
La Bande Sonimage	10 000
Le Lobe	20 000
Orchestre symphonique du SLSJ	50 000
Rendez-vous musical de Latterrière	3 000
Salon du livre du SLSJ	35 000
Société d'art lyrique du Royaume	18 000
Théâtre 100 Masques	13 000
Théâtre À Bout portant	9 000
Théâtre de la Tortue noire	15 000
Théâtre du Faux Coffre	15 000
Théâtre La Rubrique	37 000
Théâtre La Rubrique (Festival de la marionnette)	40 000
Théâtre CRI	24 000
Théâtre les Amis de Chiffon	20 000
	<hr/>
	480 000 \$

#### (\*\*) Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux

Corporation des métiers d'art	8 000 \$
École de danse Florence Fourcaudot	8 000
Festival Jazz et Blues	8 500
Jérémi Bellemare	2 890
La Bande Son Image	12 000
Orchestre symphonique du SLSJ	5 000
Rendez-vous musical de Latterrière	5 600
	<hr/>
	49 990
Plus : Solde à payer 2014 (retenue de 10 %)	3 600
Moins : Solde à payer 2015 (retenue de 10 %)	(5 310)
	<hr/>
	48 280 \$

---

# **Conseil des arts de Saguenay**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2015

---

« Non audité »

### **11. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



**Conseil des arts de Saguenay**  
**Rapport annuel 2015**

**ANNEXE**

**Ateliers-Studios CAS/UQAC**  
**Rapport de projet 2009-2015**





Œuvre photographique de Francis O'Shaughnessy. 2007

# Ateliers-Studios CAS-UQAC

Rapport de projet - 2009/2015



Conseil des arts  
DE SAGUENAY

LES ATELIERS D'ARTISTES  
**TOUTTOUT**

**UQAC**  
Université du Québec  
à Chicoutimi

# Table des matières

Conseil des arts de Saguenay et l'Université du Québec à Chicoutimi; le début d'une étroite collaboration .....	2
Une étude révélatrice.....	3
Bref retour sur l'étude.....	2
Contribution à la création des organisations culturelles.....	2
Contribution dans la gestion et les activités des organisations culturelles .....	2
Les types de collaboration des organisations avec l'UQAC.....	2
Les faiblesses de cette collaboration.....	3
Autres perceptions et commentaires.....	4
Des équipements.....	4
Faiblesses générales des liens avec le milieu des arts et de la culture .....	5
Rencontres, discussions et volonté commune.....	5
Conclusion .....	6
Les ateliers/studios CAS-UQAC.....	7
Offre de service aux étudiants de l'UQAC et lauréats du projet.....	8
Exposition à l'espace Plate-Forme .....	9
Artistes bénéficiaires des ateliers/studios CAS- UQAC .....	9
ANNEXE I.....	10
Questionnaire aux usagers du programme.....	11
ANNEXE II.....	15
Témoignage de récipiendaires des Ateliers/studios CAS- UQAC .....	15
ANNEXE III.....	17
Implication financière du Conseil des arts de Saguenay .....	17

## Conseil des arts de Saguenay et l'Université du Québec à Chicoutimi; le début d'une étroite collaboration

Lors d'une rencontre au bureau du rectorat pour la réalisation d'un projet d'étude sur l'apport universitaire au milieu artistique professionnel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Monsieur Michel Belley, alors recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, faisait part de son intérêt pour une idée de partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay négociée depuis 2007 et visant la mise en disponibilité d'ateliers/studios au ateliers d'artistes TouTTout de l'arrondissement de Chicoutimi pour les finissants du Baccalauréat et de la Maîtrise en art.

Cette entente, qui devait se déployer sur trois (3) ans et d'une valeur de 15 000 \$, permettrait à des étudiants méritants du domaine des arts de bénéficier gratuitement d'un atelier/studio ou d'espaces de création pendant toute une année, et ce, en collaboration avec le milieu professionnel de l'art à Saguenay.



## Une étude révélatrice

L'idée de réaliser une étude sur les impacts de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) sur le développement du milieu culturel régional avait été lancée par l'ancien directeur du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCFQ), monsieur Michel Bonneau, au printemps 2009. Après quelques rencontres avec la direction du Conseil des arts de Saguenay (CAS), il avait été convenu qu'il serait pertinent de regrouper les trois principaux partenaires (le Ministère, le CAS et l'UQAC), pour s'entendre sur les bases d'une étude dont le thème serait « les impacts de l'UQAC sur le développement culturel de la région ».

Après quelques rencontres, les représentants de ces organisations s'entendaient sur un devis commun :

**Promotion des actions des partenaires** en matière d'art et de culture, **attraction, intégration et rétention des étudiants en arts et en littérature** en constituaient les mots clefs et le *leitmotiv*.

Sous la supervision d'une ressource de l'UQAC (Gilles Bergeron, économiste), madame Isabel Brochu de la firme *Scriptura* réalisa donc une étude qualitative sur l'apport de l'université à la culture professionnelle régionale dont les objectifs étaient les suivants :

- *mesurer l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean;*
- *identifier des facteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes artistes qui serviraient de cadre favorisant des projets et des ententes futures entre l'UQAC et le milieu culturel professionnel;*
- *Favoriser l'élaboration d'une entente-cadre facilitant des collaborations novatrices et concertées entre les organisations du milieu, le Conseil des arts de Saguenay, l'UQAC et le Ministère.*

Réalisée en 2009-2010, l'étude fut déposée aux trois (3) partenaires en mai 2011, remplissant les quatre (4) objectifs de recherche préétablis de son mandat :

#### **Objectif 1**

**Faire la mesure et l'analyse de l'apport de l'UQAC au développement du secteur culturel de la région avec les sept secteurs d'intervention du MCCCCFQ comme champ d'action potentiel.**

#### **Objectif 2**

**Faire un inventaire des différentes formes de collaboration entre l'UQAC, le MCCCCFQ et le Conseil des arts de Saguenay.**

#### **Objectif 3**

**Identifier les avantages et les problèmes rencontrés par les divers partenaires et proposer des stratégies pour améliorer les contributions actuelles.**

#### **Objectif 4**

**Proposer des pistes de collaboration nouvelles et examiner la possibilité d'une entente-cadre et d'un plan d'action impliquant les diverses entités universitaires (professeurs, techniciens, cadres, groupes de recherche, etc.), les milieux culturel, municipal et régional.**

Bien que les conclusions et recommandations de l'étude n'aient pas provoqué de rapprochements soudains et manifestes, elles auront permis des interactions ponctuelles et continues, quelques rencontres permettant d'identifier, dans la mesure de nos possibilités, des implications partagées et, au fil du temps, la reconnaissance de l'importance du programme Ateliers/studios CAS-UQAC.

L'implication croissante du CAS dans les actions émanant du Bac interdisciplinaire et de la Maîtrise en art et pour la promotion conjointe de cette dynamique, démontre une volonté de consolidation et de maintien de toutes collaborations ayant une incidence sur nos clientèles artistiques.

Cette première collaboration aura également jeté les bases de discussions relatives au prêt d'équipements et d'espaces (SCAN – petit théâtre – ateliers), au développement du projet de « compagnie en résidence » de la Chaire de recherche et de création en dramaturgie sonore, et d'une éventuelle participation au Mérite Scientifique Régional. La création et la mise en place de bourses aux étudiants des arts et des lettres (Bourse Ghislain Bouchard notamment) aura également suscité l'intérêt du CAS et de l'UQAC.

À la fin 2015, un rapprochement avec la responsable du Fonds de développement des communautés et directrice des affaires publiques de l'UQAC, madame Marie-Karlynn Laflamme encourageait la poursuite de nos démarches et, par ailleurs, permettait de nommer les contributions du CAS aux événements des finissantes en arts, ce rapprochement aura également permis d'échanger sur nos volontés respectives d'harmoniser nos efforts en vue de la promotion de nos actions, et ce, dans l'objectif d'attirer plus d'étudiants au BIA et à la Maîtrise en art.

Tout récemment, une contribution au fonctionnement de la galerie institutionnelle *L'œuvre de l'autre* et le soutien financier aux projets de mentorat pour les finissants des arts visuels aux ateliers d'artiste TouTTouT venaient encore bonifier de plusieurs milliers de dollars les implications du CAS dans les affaires de l'UQAC.



# Bref retour sur l'étude

## Contribution à la création des organisations culturelles

Nous constatons en premier lieu que les diplômés de l'UQAC, plus spécifiquement en provenance du Département des arts et lettres, ont longtemps participé à la création des organisations culturelles puisque près de 39 % d'entre elles comptent un diplômé de l'UQAC parmi ses fondateurs.

## Contribution dans la gestion et les activités des organisations culturelles

On retrouve des professeurs de l'UQAC au sein des organisations culturelles de la région au cours des dix dernières années. En fait, 45 % des organisations comptent des professeurs dans leur structure organisationnelle. La très grande majorité de l'implication se situe au niveau des conseils d'administration et de l'expertise externe.

On compte aussi un nombre important de diplômés au sein des organisations culturelles : 87 % des répondants affirment compter des diplômés de l'UQAC au sein de leur organisation. On dénombrait, en 2010-2011, 268 diplômés pour 330 implications différentes. C'est près de 76 % des diplômés qui proviennent du Département des arts et lettres de l'UQAC.

## Les types de collaboration des organisations avec l'UQAC

Au cours des cinq dernières années, 58 % des organisations ont collaboré avec l'UQAC de diverses façons. Les activités avec des étudiants constituent la grande majorité des collaborations. La catégorie « activités avec des étudiants » regroupe les collaborations centrées sur le transfert d'expertise de l'organisation régionale vers les étudiants de l'UQAC (visite de groupes scolaires, conférences dans les classes, ateliers donnés aux étudiants, etc.). A contrario, la catégorie « expertise de l'UQAC » concerne la transmission de connaissances de l'UQAC vers le milieu (conférence d'un professeur, traduction, participation à une table ronde où le professeur partage son expertise, etc.).

Le regroupement des catégories *prêt d'équipements* et de *locaux* compte pour 42 % des collaborations.

### **Les faiblesses de cette collaboration**

De façon générale, les personnes rencontrées lors des entrevues relatives à l'étude étaient d'accord pour dire que l'UQAC pourrait maximiser ses impacts sur le développement du milieu culturel.

**Les représentants de l'institution considèrent que l'UQAC fait des investissements importants en arts et lettres pour remplir sa mission première d'enseignement (locaux, équipements, etc.). Elle supporte aussi une compagnie en résidence et prête des locaux et des équipements à des organismes du milieu tout en étant partenaire de divers événements.**

**L'absence de promotion concernant l'expertise, l'implication et la production des professeurs, ainsi que les réalisations et partenariats en arts de l'UQAC, a été soulignée par tous les participants de l'étude.**

**Ainsi, on croit que l'UQAC doit accentuer la promotion de ses actions et collaborations pour les arts et la culture.** Plusieurs réfèrent au créneau de l'aluminium et de l'industrie, de l'environnement, du givrage et de la foresterie, sans en dénigrer l'importance, pour illustrer le type de promotion espéré pour les arts et la culture.

On déplore, par exemple, que la Chaire de recherche et de création en dramaturgie sonore, unique en Amérique du Nord et qui rayonne à l'international, n'ait pas fait l'objet d'aucun lancement officiel.

On cite aussi le travail de la *Boîte Rouge vif* qui, reconnu partout au Québec et ailleurs, est pourtant méconnu et peu valorisé alors que ses recherches et travaux pratiques sont unanimement applaudis au national.

Rien également sur les projets de partenariat en cours (TouTTouT, CAS, Centre Bang), sur le SCAN ou les nombreuses implications des enseignants dans le milieu des arts actuels et émergents à Saguenay.



### **Autres perceptions et commentaires**

L'UQAC est perçue comme un levier majeur dans le milieu régional. On souhaite donc qu'elle utilise son leadership de façon plus optimale pour créer une force commune avec d'autres institutions du milieu notamment pour doter le Saguenay–Lac-Saint-Jean d'équipements et d'infrastructures à la fine pointe dans le secteur des arts et de la culture.

**Autrement dit, on souhaite que l'UQAC mette davantage à profit sa notoriété et ses ressources pour mobiliser d'autres organisations comme le MCCQ, Ville de Saguenay et les autres municipalités, les MRC, le Conseil des arts de Saguenay et les entreprises privées interpellées par les arts et la culture, comme elle le fait, par exemple, dans le secteur industriel ou le secteur des sports et des loisirs.**

### **Des équipements**

Du point de vue des équipements et infrastructures, le Département des arts et lettres compte sur un pavillon des arts où l'on retrouve :

- une galerie;
- un studio-théâtre;
- des ateliers pour les étudiants de maîtrise;
- des ateliers spécialisés de sculpture, peinture, gravure, sérigraphie et design;
- des laboratoires d'arts multimédias (studio de tournage et de photographie, plusieurs salles de montage Final Cut, Pro Tools, laboratoire de photographie);
- un laboratoire informatique en arts;
- et le récent SCAN ou studio de création en art numérique.

**Notons encore ici qu'un atelier est offert à chaque étudiant de 2<sup>ième</sup> cycle pendant la durée de ses études et que l'UQAC contribue financièrement au projet d'ateliers/studios CAS-UQAC aux ateliers d'artistes TouTTouT à Saguenay.**

## **Faiblesses générales des liens avec le milieu des arts et de la culture**

La grande majorité des professeurs a identifié des faiblesses et fait des suggestions aux gestionnaires de l'UQAC. Nous présentons ici celles qui concernent le lien avec le milieu :

- *Le manque d'information des nouveaux professeurs qui ne connaissent pas les organisations en région, que ce soit les organisations subventionnaires, artistiques, culturelles ou encore les entreprises privées disposant de technologies pouvant supporter la recherche (en linguistique, par exemple). On ne connaît que les organismes liés à l'UQAC grâce aux informations internes.*
- *L'absence du privé dans le soutien aux projets artistiques et culturels est frappante au Saguenay–Lac-Saint-Jean et nuit aux collaborations avec le milieu.*
- *Il y a un manque flagrant d'éducation de la population aux arts professionnels. C'est une constante ailleurs, mais la situation est pire dans la région.*
- *Manque de visibilité, à l'extérieur des murs de l'UQAC, des réalisations des professeurs (recherches, projets, publications).*
- *Un silence relatif et incompréhensible de la part des enseignants, étudiants, diplômés, techniciens et du personnel-cadre sur toutes les ressources externes-internes dont ils profitent abondamment : Organismes culturels, galeries, théâtre, réseaux nationaux, ateliers d'artistes, espaces de création et ressources humaines...*
- *Aucune activité médiatique concertée visant à assurer un suivi et une visibilité auprès des partenaires et/ou faire connaître les collaborateurs, lauréats et autres intervenants des différentes actions du domaine du développement des arts et de la culture.*

## **Rencontres, discussions et volonté commune**

En février 2014, le conseil d'administration du CAS autorisait sa direction à rencontrer le vice-recteur de l'UQAC afin d'entreprendre des discussions relatives au développement potentiel d'une entente-cadre pouvant servir de réceptacle officiel aux diverses ou ponctuelles collaborations entre le CAS et l'UQAC.

Les discussions porteraient nommément et entre autres choses, sur une éventuelle implication du CAS dans le Mérite Scientifique Régional (réf: M. Claude Gilbert), sur la possibilité de récupérer le Fonds Ghislain Bouchard pour la mise en place d'une Bourse en théâtre de recherche (réf: Mme Marie-Karlynn Laflamme), sur notre éventuelle implication financière dans le fonctionnement et les projets de la galerie « L'œuvre de l'autre » de la compagnie en résidence de la Chaire de recherche et de création en dramaturgie sonore (réf: M. Jean-Paul Quienec), sur notre implication souhaitée dans la remise de bourses conjointes et dans les festivals des finissants en arts.

Ces discussions porteraient également sur la communication de nos réalisations conjointes et sur notre intérêt pour le projet de développement et d'utilisation d'un espace multimédia et interactif à l'UQAC : le SCAN (réf: M. James Partaik).

### **Conclusion**

Si l'étude a montré que l'UQAC est perçue comme un acteur clé du développement culturel régional, les attentes sont importantes à son égard, non seulement parce qu'elle dispose de ressources humaines, matérielles et financières, mais parce qu'elle a la capacité, le devoir et la légitimité d'exercer un leadership sur le développement du milieu culturel régional.

Le contexte de la région, éloignée des grands centres, contribue à ce niveau d'attente envers l'UQAC du point de vue de l'attraction des étudiants et de la rétention des diplômés. Il est donc important de voir comment, en partenariat avec le milieu, et en respect de sa mission, elle peut supporter, encourager et promouvoir le développement de partenariats spécifique aux arts et à la culture.



## Les ateliers/studios CAS-UQAC

Les responsables de l'Université du Québec à Chicoutimi nous ont fait part en 2010 de leur volonté de renouveler ce partenariat essentiellement conclu pour la mise en disponibilité d'ateliers/studios aux « Ateliers d'artistes TouTTouT ».

Ces espaces de travail, accessibles par concours aux finissants du baccalauréat et de la maîtrise en art, demeurent un excellent exemple d'action concertée qui, mieux connue et diffusée, aurait certainement une incidence sur l'attraction de nouveaux étudiants en arts et lettre.

Les « Ateliers d'artistes TouTTouT » bénéficient aujourd'hui de trois (3) projets dynamiques visant à soutenir et intégrer leur développement : les Ateliers/studios Saguenay-Montréal, les Ateliers/studios CAS-UQAC et les Ateliers/studios CAS-Ville de Saguenay créant ainsi un milieu favorable et fertile à l'essor de carrières artistiques.

Les Ateliers/studios CAS-UQAC permettent, par le biais d'un concours annuel d'offrir à deux étudiant(e)s finissant(e)s du module des arts de l'UQAC (maîtrise et/ou baccalauréat), un espace d'atelier gratuit ainsi que tous les services des « Ateliers d'artistes TouTTouT » pour une année entière.

Depuis sa mise en place en 2007, cette initiative a permis d'accueillir et de servir la carrière de 19 artistes.

Les Ateliers/studios CAS-UQAC constituent donc une opportunité formidable pour des étudiants finissants de mesurer leurs compétences, d'intégrer le milieu professionnel de l'art et de côtoyer des artistes de carrière en créant un pont et un levier post universitaire facilitant la poursuite de leurs objectifs artistiques.

Rares sont les occasions pour les artistes en début de carrière d'avoir un espace de travail adéquat ou même d'avoir les moyens financiers pour en louer un.

L'intégration de ces jeunes artistes dans un milieu effervescent et multidisciplinaire facilite la transition du monde universitaire vers le milieu professionnel.

Les « Ateliers d'artistes TouTTouT » et le CAS sont donc très fiers de participer à cette importante initiative visant l'encouragement et l'intégration de la relève en arts issue de l'Université du Québec à Chicoutimi.

### **Offre de service aux étudiants de l'UQAC et lauréats du projet**

Les Ateliers d'artistes TouTTouT mettent à la disposition des récipiendaires de l'atelier-studio UQAC un espace de travail partagé de 1 200 pi<sup>2</sup>, comprenant table de travail, casier, un système de ventilation pour l'utilisation d'aérosol et de solvant, un espace et des équipements de sérigraphie.

Les récipiendaires ont aussi accès à une menuiserie professionnelle complète avec : banc de scie, perceuse à colonne, sableuse à ruban, scie à onglet, dégauchisseuse, scie à chantourner et une toupie numérique (CNC) de 4x4 pi.

Un ordinateur est aussi mis à leur disposition avec une tablette graphique tactile de 22po, une imprimante 3D Makerbot 5<sup>e</sup> génération et un numériseur 3D Makerbot, ainsi que des logiciels d'usage commun comme Photoshop, Lightroom, Illustrator, VCarve Pro. Ils ont aussi accès à internet gratuitement et à divers équipements de bureau : imprimante, numériseur, photocopieur, téléphone.

Les Ateliers d'artistes TouTTouT mettent aussi à la disposition des récipiendaires leur expertise-conseil et technique pour tout le parcours des artistes lors de leur séjour aux ateliers.



## Exposition à l'espace Plate-Forme

Depuis 2012, en collaboration avec le centre d'artistes Le Lobe, une plage d'exposition à l'espace Plate-Forme est offerte à un des lauréats des ateliers/studios. L'artiste récipiendaire se voit offrir une plage d'exposition de 3 mois avec cachet et remboursement des coûts de certains matériaux. Cette exposition est souvent une première opportunité pour ces artistes de confronter, dans un contexte professionnel, leurs œuvres aux divers publics et aux autres artistes gravitant autour du centre d'artistes Le Lobe, des « Ateliers d'artistes TouTTouT » du Centre d'Expérimentation Musicale et de Caravane Films production. Une visibilité non négligeable dans le démarrage d'une carrière artistique.



Espace Plate-Forme, vernissage de l'exposition de Laurie Girard, 2014

## Artistes bénéficiaires des ateliers/studios CAS- UQAC

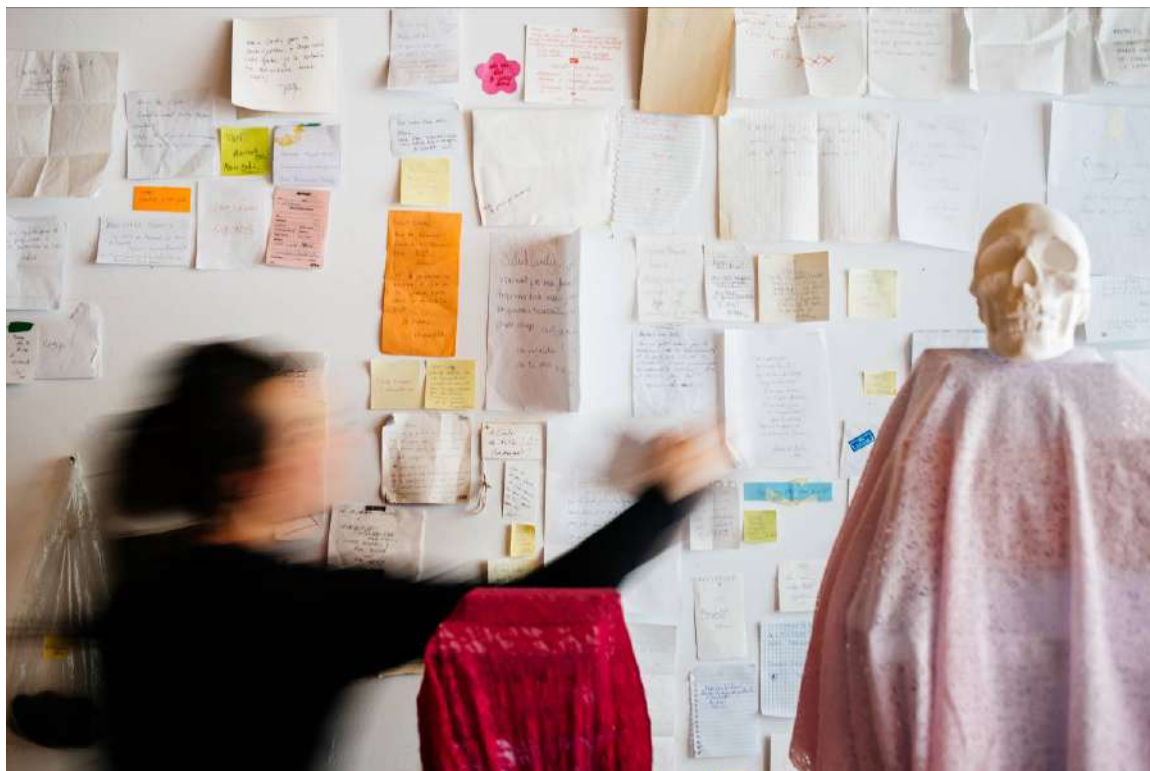
Année	Finissant(e)s à la maîtrise	Finissant(e)s au Baccalauréat
2007-2008	Sonia Boudreau	Francis O'Shaughnessy
2008-2009	Barbara Garant	Nicolas Lévesque
2009-2010	Maxime Bisson	Pascal Picard
2010-2011	Sylvie Martin	Elaine Juteau
2011-2012	Jessica Morin	Marisol Josée Beauchesne
2012-2013	Andrée-Ann Giguère	Julie Bernier
2013-2014	Nélanne Perron-Racine/Paolo Almario	Laurie Girard
2015-2016	Amélie Berthet/Valérie Essiambre	-

## Communauté artistique

Les Ateliers d'artistes TouTTouT comprennent 11 ateliers en location annuelle habités par des artistes professionnels reconnus qui forment la communauté régulière des artistes présents dans le lieu. À cela s'ajoute une moyenne de 6 artistes de la relève présents annuellement dans l'atelier collectif, ainsi que plusieurs autres artistes louant ponctuellement l'accès aux services.

De plus, il y a tous les artistes présents grâce aux trois programmes d'ateliers-studios de TouTTouT ainsi que ceux en résidence de création au centre d'artistes le Lobe et Centre Bang qui utilise régulièrement les locaux de TouTTouT. Il y a aussi le personnel REGARD ainsi que les musiciens du Centre d'Expérimentation Musical qui habitent les lieux.

TouTTouT est le point central de la production en arts actuels au Saguenay. L'organisme soutient une communauté de créateurs qui n'hésitent pas à échanger entre eux techniques et expériences. Outre le fait de fournir des locaux, équipements et services aux artistes, c'est rendre possible cet effet de communauté qui ajoute au développement des carrières et participe à former les nouveaux artistes professionnels reconnus de la région de demain.



Travail de recherche, Cindy Dumais, 2015-2016

# ANNEXE I

## Questionnaire aux usagers du programme

### Julie Bernier

- 1- **Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

OUI

- 2- **Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

J'ai pu réaliser ma 2e expo solo sur l'espace plate-forme. De plus, l'espace d'atelier m'a permis de faire une série d'explorations de la machine à coudre sur matières plastiques. Aussi, comme je travaillais au festival REGARD lors de ma présence en atelier, j'ai pu bénéficier de ce lieu pour plusieurs petits travaux en lien avec le festival (les bureaux de ce dernier (vous le savez sans doute) sont dans la même bâtisse). De manière plus générale, avoir un lieu comme celui-là, c'est extrêmement motivant pour la création.

- 3- **Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

Je pense qu'il est super important pour l'UQAC de conserver un lien avec les étudiants diplômés et de rester en contact pour connaître le développement de leur carrière. En quittant l'UQAC, les diplômés ont besoin de se sentir appuyés par le milieu et les contacts qu'ils ont développés lors de leurs études.

### Nicolas Lévesque

- 1- **Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

Oui ! Et l'obtention de ce local pour une durée d'une année a contribué à m'organiser et trouver du travail en région et ailleurs.

- 2- **Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

Partenaire pour les demandes de bourses, lieu de recherche pour ma pratique en photographie, local de rassemblement et d'échanges. L'année passée dans ces lieux a été très bénéfique. En plus de rencontrer plusieurs artistes, j'ai pu avoir un

lieu pour faire de la recherche au niveau du portrait photographie notamment, et dans ma recherche de la présentification chez les sujets.

3- **Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

Cette aide est précieuse et doit être toujours disponible. Dans mon cas, après le Bac, l'entrée dans le marché est plus difficile que si j'avais fait une maîtrise, et le contact encore frais avec les enseignants nous permettent de maintenir ce contact avec eux, et d'aller plus loin dans notre démarche après les études.

**Nélanne Perron-Racine**

1- **Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

Oui

2- **Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

J'y suis toujours installée parce que j'ai besoin d'un lieu où est rassemblé mon matériel de travail et qu'il soit à ma disponibilité à tout moment. Même si je ne suis pas dans un moment de production, j'ai besoin que mes choses soient accessibles facilement. Je me suis approprié un espace dans lequel je suis à l'aise de m'exprimer. Ainsi même si je n'ai pas de "bourses"/de financement, je peux m'engager dans un projet (petit ou gros). C'est là où ma première expo solo a été pensée conçue et réalisée, jusqu'au mobilier de l'exposition.

3- **Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

Les premières années sont effectivement difficiles en termes de ressources matérielles et professionnelles.

**Andrée-Anne Giguère**

1- **Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

Oui, je déménagerai en juin prochain à Montréal pour poursuivre mes études au Doctorat en arts.

2- **Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

Pendant un an, j'ai eu la chance d'obtenir un lieu de création, un espace unique me permettant d'amener à terme des projets seul et en collectif. J'ai pu développer des projets d'équipe qui n'aurait pas pu se réaliser sans avoir l'espace approprié. Cela m'a permis de développer aussi certains contacts qui aujourd'hui encore sont révélateurs dans mes projets.

**3- Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

Une très grande importance, les professeurs en arts sont aussi d'excellent support même une fois diplômé. L'atelier TouTTouT est une des occasions qui nous est offerte par l'UQAC pour faire la transition entre l'université et le monde professionnel qui est un coup de main essentiel.

**Marisol Josée Beauchesne**

**1- Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

Oui

**2- Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

L'obtention du studio-atelier a eu un impact très positif. Étant domicilié à plus de trente minutes de Chicoutimi, l'espace d'atelier m'a permis de poursuivre les liens que j'avais tissés tout au long du Bac avec la communauté artistique. De plus, cela m'a permis d'avoir un lieu de production pour la suite de mon parcours artistique.

**3- Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

Après le Bac, nous nous retrouvons pour la plupart avec un manque au niveau de l'espace de création et du matériel nécessaire (outils) à la réalisation de projets. Le fait d'avoir l'atelier immédiatement après le Bac permet de poursuivre la lancée amorcée par la fin Bac. Cette transition d'un an fut très importante pour moi, car elle m'a permis de rester connecté avec le bouillonnement artistique.

**Laurie Girard**

**1- Habitez-vous toujours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean?**

J'habite encore à Chicoutimi.

2- **Quel impact a eu l'obtention de l'atelier/studio UQAC?**

L'impact a été de mieux me connaître comme artiste et individu sur le plan pratique et dans un lieu hors universitaire. J'ai acquis plus d'expérience sur divers aspects : relationnel, technique, conceptuel et personnel. De plus, cela m'a permis d'avoir une première exposition solo et ainsi me faire connaître dans la communauté artistique et dans la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3- **Quelle est l'importance, selon vous, du soutien de l'UQAC dans la transition du monde académique à celui professionnelle des jeunes diplômés?**

C'est très important de soutenir les étudiants de la sorte, car ce n'est pas aisé d'entrer dans le milieu des arts contemporains et cela apporte une grande confiance à l'étudiant : ils me donnent une chance! En plus, grâce à l'Espace Plate-Forme, j'ai pu vivre une expérience dans un milieu professionnel. Parfois, cela peut prendre plusieurs années avant d'être « accepté » dans une exposition.

Personnellement, cela m'a beaucoup réconforté avec les doutes et les questionnements post-Bac, entre autres : « qu'est-ce que je fais maintenant? ». Cette résidence m'a permis de me recentrer sur qui je voulais être comme artiste. Donc, oui c'est nécessaire.

## ANNEXE II

### Témoignage de récipiendaires des Ateliers/studios CAS- UQAC

*« Ainsi, grâce à celle-ci j'ai rencontré de nouvelles personnes importantes dans le réseau des arts du Saguenay—Lac-St-Jean et appris davantage sur le milieu culturel au Saguenay, pour ainsi créer de nouveaux liens et de nouvelles opportunités. Avec les ateliers TouTTouT il est facile de parler avec les artistes installés et d'échanger sur plusieurs aspects. »*

Laurie Girard 2014-2015

*« Je ne suis pas déçue de tout le chemin que j'ai accompli dans la dernière année. Comme prévu, j'ai pu creuser davantage mon travail en performance sociale et explorer la peinture, la vidéo et les arts visuels. Tout ça, en quittant le douillet confort du milieu universitaire et en prenant par les cornes le milieu professionnel. »*

Julie Bernier 2014-2013

*« Je suis convaincue que la présence de l'atelier de l'UQAC au sein des ateliers d'artistes TouTTouT est bénéfique pour toutes les parties en cause. Je souhaite grandement que ce projet tisse les liens nécessaires à tout artiste de la relève qui a à cœur le fait de vivre de l'art en région. Pour ma part, je sors de cette expérience très heureuse et très choyée d'avoir eu cette chance. J'ai sauté à pieds joints sur ce tremplin que vous m'avez offert et je poursuis ma nage dans cette belle rivière artistique. »*

Marisol Josée Beauchesne 2013-2012

*« Durant un an, j'ai eu l'honneur d'occuper l'Atelier-Studio UQAC à TOUTTOUT; un parcours marquant qui a forgé mon identité en tant que jeune artiste professionnelle. Une année déterminante pendant laquelle j'ai réalisé plusieurs projets dans le domaine des arts, en passant par le théâtre, la performance, les arts sonores, les arts visuels, etc. »*

Elaine Juteau 2012-2011

*« Il est rassurant de voir des organismes tels que ceux-ci, au cœur du milieu des arts et de la scène culturelle saguenéenne, tendre la main à la relève et lui donner une chance de faire ses premières armes. Ce genre d'initiative est vitale pour la santé de l'art actuel non seulement dans la région, mais aussi à plus grande échelle. Souhaitons qu'elle fasse des petits. »*

Nicolas Longpré 2011-2010

*« La sortie du baccalauréat interdisciplinaire en arts est le meilleur moment de mettre à profit les acquis effectués pendant mes trois années d'études, ainsi l'atelier m'aura, grosso modo, permis trois choses : l'appropriation d'un espace de travail et d'une méthodologie de travail personnel, la réflexion sur ma démarche, les aboutissements et projections quant à mon devenir artistique du présent et des années à venir et la réalisation de projets en maturation ou de projets ayant émergé pendant ce séjour à TouTTouT. »*

Maxime Bisson 2010-2009

*« Ce lieu est avant tout un contact direct avec les acteurs du marché de l'art et avoir un accès à cet édifice est un privilège. Cet aspect est pour moi le plus considérable, puisque la carrière artistique commence avant tout avec le réseautage et le partage des connaissances. »*

Nicolas Lévesque 2009-2008

*« Pour moi, l'Atelier/Studio constitue une période de réflexion; une étape importante pour l'avancement de mes recherches sur le plan théorique. C'est aussi un espace de production indispensable pour ma production 2007-2008. Période que je considère comme cruciale au sortir de ma formation pour renforcer mes encrages dans le milieu artistique professionnel. Pendant cette plage de travail, mes investigations dans le champ de l'installation, de la photographie et de la vidéo ont progressé et la nature de mes productions dans ces médiums s'est transformée et a mûri. On peut dire que l'ensemble de mon travail a pris de l'expansion. »*

Francis O'Shaughnessy 2008-2007

## ANNEXE III

### Implication financière du Conseil des arts de Saguenay

<b>ANNÉE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
2009	Activités des finissants	200,00
2010	Bourse	500,00
2011	Étude conjointe	5 500,00
2013	Activités des finissants	500,00
2015	Bourse	500,00
2015	Activités des finissants	200,00
2015	Délégation –Chaire de recherche	790,00
2016	Activités des finissants	525,00
2016	Fonctionnement - Galerie l'œuvre de l'autre	4 000,00
2016	Projets spéciaux – Mentorat/étudiants UQAC	6 000,00
2016	Délégation –Chaire de recherche	1 200,00
<b>TOTAL</b>		<b>19 915,00</b>





**Conseil des arts**  
D E S A G U E N A Y

